

foire
du Mans

10 AU 14
SEPTEMBRE

GUIDE EXPOSANT

ACCUEIL DES EXPOSANTS

Accès **porte 2**. A votre disposition pour vous accompagner dans votre installation et faciliter votre participation.

Il est ouvert aux horaires suivants :

DU MERCREDI 2 AU VENDREDI 4 SEPTEMBRE de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
SAMEDI 5 SEPTEMBRE de 8h30 à 12h30
LUNDI 7 ET MARDI 8 SEPTEMBRE de 8h00 à 19h00
MERCREDI 9 SEPTEMBRE de 8h00 à 20h30
JEUDI 10 SEPTEMBRE de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 20h00
VENDREDI 11 ET SAMEDI 12 SEPTEMBRE de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 23h00
DIMANCHE 13 SEPTEMBRE de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 20h00
LUNDI 14 SEPTEMBRE de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 20h30
DU MARDI 15 AU MERCREDI 16 SEPTEMBRE de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

MONTAGE DES STANDS

DU MERCREDI 2 AU MARDI 8 SEPTEMBRE de 8h00 à 19h00 <i>(sauf samedi 5 et dimanche 6 septembre)</i>
MERCREDI 9 SEPTEMBRE de 8h00 à 22h00



IMPÉRATIF

Les stands doivent être terminés pour le mercredi 9 septembre à 22h00.

**Aucun véhicule ne sera accepté dans les halls
du lundi 7 jusqu'au mardi 15 septembre.**

DÉMONTAGE DES STANDS

LUNDI 14 SEPTEMBRE de 19h00 à 23h00
DU MARDI 15 AU MERCREDI 16 de 8h00 à 19h00



IMPÉRATIF

Les stands doivent être libérés
pour le mercredi 16 septembre à 19h00.

HORAIRES POUR LES VISITEURS

JEUDI de 9h30 à 20h00
VENDREDI de 9h30 à 23h00
SAMEDI de 9h30 à 23h00
DIMANCHE de 9h30 à 20h00
LUNDI de 9h30 à 19h00

INTERVENTIONS TECHNIQUES

Pour toute demande d'intervention (eau, électricité, mobilier, ...), vous pouvez joindre le Service Exploitation : **Amina NHAILA au 02 43 72 71 77**. Nous rappelons que notre service technique ne réalise pas les prestations suivantes : raccordements électriques des exposants après le disjoncteur, branchements des structures, raccordement des branchements d'eau après l'arrivée...



**Le chariot élévateur ne sera pas disponible pour
déchargement du mercredi 9 septembre au mardi
15 septembre à 12h00.**

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toute commande de prestation complémentaire, vous pouvez joindre le Service Commercial : **Sandrine GUIMARD au 02 43 72 51 11** ou **Mathilde DEWEVRE au 02 43 72 51 63**.



Nous rappelons que les exposants ont jusqu'au 17 août pour annuler la commande d'une prestation et qu'au delà de cette date, nous ne garantissons plus l'exhaustivité des produits du catalogue.

GARDIENNAGE

Le service de gardiennage est assuré du mercredi 2 septembre au mercredi 16 septembre.

ASSURANCE MARCHANDISES

L'assurance marchandises n'est pas prévue dans votre stand. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou vol de vos matériels.

Nous vous conseillons donc de vous rapprocher de votre assureur et éventuellement de souscrire à une assurance complémentaire auprès de celui-ci.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Les contributions indirectes assurent une permanence spéciale, installée dans les locaux annexes de la Rotonde, situés sur le pourtour du bâtiment. Cette permanence est ouverte :

JEUDI 10 SEPTEMBRE de 9h30 à 12h00
--------------------	-----------------------

Les exposants concernés sont priés de déposer leurs documents aux horaires indiquées ci-dessus.

MAGASINS EXTÉRIEURS

Les stands dans les magasins extérieurs sont équipés d'un rideau métallique fermant à clé.

La ou les clé(s) correspondante(s) sont à retirer à l'Accueil contre une caution de 150 € par clé (chèque à l'ordre de Le Mans Événements).

NAVETTE EXPOSANTS

Une navette vous emmène gratuitement (sur présentation du badge « Manifestation ») du Parking Rouge à l'intérieur de la Foire.

SERVITUDE D'ENVOL

La servitude d'envol qui s'impose à l'exploitation du site limite la hauteur maximale des présentations, déployées ou non, à 6 mètres au-dessus du sol. Le responsable de l'Aviation Civile admet d'y déroger pour la tenue de la Foire du Mans sous réserve d'être informé avec précision des dépassements éventuels de cette hauteur et des moyens de signalisation mis en oeuvre. Il se réserve le droit d'interdire toute présentation qui présenterait à ses yeux des risques à la sécurité du trafic aérien.

Si vos présentations dépassent 6 m, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer en nous précisant : votre raison sociale, le descriptif des présentations dépassant 6 m, les moyens de signalisation prévus, la date de montage et démontage de votre stand.